

## Avis de Soutenance

Monsieur Adrien MANNIEZ

Science Politique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*Analyse comparative des politiques de Cyberdéfense en France et aux Etats-Unis*

dirigés par Monsieur Jean JOANA et Monsieur Christophe PAJON

Soutenance prévue le **jeudi 17 décembre 2020** à 14h00

Lieu : Faculté de Droit et de Science Politique 39 Rue de l'Université 34060 Montpellier

Salle : des Actes

### Composition du jury proposé

M. Jean JOANA	Université de Montpellier	Directeur de thèse
M. Christophe PAJON	Centre de Recherche de l'Ecole de l'Air (CRÉA) - Ecole de l'air de l'Armée de l'air	Co-directeur de thèse
M. William GENIEYS	Sciences Po Paris	Rapporteur
M. Daniel VENTRE	CNRS - CESDIP	Examineur
M. Benoît PELOPIDAS	Sciences Po Paris	Rapporteur

**Mots-clés :** Cyberdefense, Cybersecrurité, Politique comparée, France, Etats-Unis, Politiques Publiques de Défense

### Résumé :

Cette étude empirique porte sur l'analyse comparative des politiques de cyberdéfense en France et aux Etats-Unis. Ces dernières années les plus grandes puissances se sont subitement saisies de l'enjeu « cyber » en intégrant cette nouvelle technologie au sein de leurs appareils de défense. Mais comment expliquer l'introduction, puis l'évolution exponentielle des budgets alloués à la cyberdéfense, dans une période où les budgets militaires ont une forte tendance à la baisse ? Pour répondre à cette question, et souhaitant dépasser les approches classiques tournées principalement vers les déterminants externes à l'Etat pour expliquer les politiques cyber (Relations Internationales, géopolitique, déterminisme technologique) nous mobilisons dans ce travail de thèse les outils d'analyse des politiques publiques pour expliquer les politiques de cyberdéfense. Ainsi nous nous intéressons aux questions telles que la construction de la menace cyber en « problème public », le jeu des acteurs et les raisons expliquant sa mise sur agenda gouvernemental, mais également l'influence des luttes bureaucratiques dans l'émergence de cette technologie au sein de l'arsenal étatique. Enfin nous analysons de quelle manière le cyber vient modifier la façon dont les Etats construisent désormais leurs politiques de défense, en recourant par exemple à des logiques d'agencification et de gouvernance à distance, tout en incluant les acteurs privés. Cette analyse permettra in fine de mettre en lumière et d'expliquer les raisons de l'existence de deux approches

distinctes des politiques de cyberdéfense : le « modèle américain », largement repris dans le monde anglo-saxon et caractérisé par la prégnance des services de renseignement, ainsi qu'une orientation offensive ; et le « modèle français » qui, à l'inverse, reste tourné vers une orientation défensive et repose sur la mise en place de politiques de régulations par le biais d'une agence centrale civile, avec pour point notable l'absence quasi-totale des services de renseignement dans le dispositif. Notre thèse termine par la formalisation d'une grille d'analyse en vue de permettre l'étude des politiques cyber dans d'autres pays.